



Traversée de bourg

Chef-Boutonne (79)



Une avenue structurée et végétalisée permettant des déplacements sécurisés et offrant des espaces de convivialité.

Quelques mots sur le programme

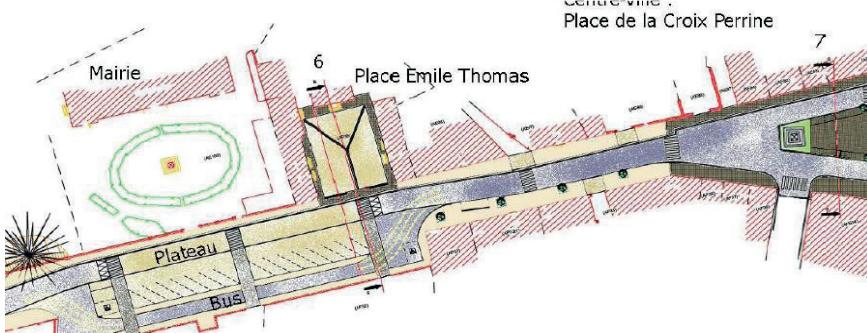
Débuté en 2008, le projet consistait à transformer la route départementale traversant Chef-Boutonne et bordée de nombreux équipements publics, en une avenue agréable, structurante, pensée pour l'ensemble des usagers. Ce projet englobe également l'aménagement du parvis de l'église de Javarzay.



Parvis de l'église de Javarzay et traversée - Crédit photo - CAUE 79

Mémento

- Maître d'ouvrage : Commune de Chef-Boutonne, 2583 hab. (INSEE, 2016)
- Concepteurs : Géniplant (Christophe Montil, paysagiste-concepteur)
- Année de réalisation : 2012
- Coût des travaux : 1 300 000 euros HT
- Surface : 12 400 m²



Plan section de la mairie et de l'école - Crédit document - Géniplant

Les + du projet

- Respect du site
- Place des arbres et des arbustes
- Existence d'ambiances variées
- Soin apporté aux détails
- Matériaux naturels / locaux
- Travail sur les perspectives
- Gestion des eaux pluviales

Un dessin valorisant chaque séquence de la traversée

Le projet s'appuie sur l'utilisation de différents matériaux de sol agencés de manière précise et soignée : bétons désactivés calcaire et diorite sur les places, stabilisé renforcé pour le cheminement piéton, ou encore pavés en pierre naturelle sur les parvis. Chacun d'eux sert le dessin et renforce la lisibilité de l'espace.

Le volet paysager du projet est tout aussi riche et varié : des séquences se succèdent tout au long de la voie, d'un côté ou de l'autre, laissant voir un bâtiment ou une perspective intéressante. Chaque séquence dispose de sa palette végétale. Le port des charmes d'alignement (en cônes) donne un caractère fort à la traversée.

Pour mettre en valeur certains carrefours, des rosiers et autres grimpantes ont été palissés sur des structures en bois et mailles de fer particulièrement élégantes.



Mise en valeur d'une placette - Crédit photo - CAUE 79

Le cheminement piéton est séparé de la voie par de grandes bandes de vivaces et de graminées et permet de relier la mairie au château de Javarzay en toute sécurité.

Des massifs arrosés par les eaux pluviales

Le dessin du projet (emplacement des massifs, calage altimétrique et absence d'obstacles) permet de gérer les eaux de ruissellement de la voirie en les renvoyant en partie vers les tranchées draînantes, sous les plantations.



Pour aller plus loin

- L'ensemble des fiches sont téléchargeables sur le site du CAUE79 : caue79.fr
- Les conseillers du CAUE79 sont à votre écoute pour vous conseiller et vous accompagner dans la réalisation de vos projets. Pour faire appel au CAUE : par mail à caue@caue79.fr ou par téléphone au 05 49 28 06 28